



Tabula non Rasa - 2024 © Marion Lacas et Jacques Ippoliti



Appel à candidatures
10 Résidences d'architecture
France • 2025

11 mars > 02 avril 2025



« Faire est important, voir est primordial »

Ralentir.

Ralentir pour prendre le temps : observer, relier, et stimuler le déjà-là.

Voilà la parenthèse que propose une résidence d'architecture : prendre du temps.

- Pour un binôme dont un ou une architecte dans leur pratique professionnelle,
- Pour les habitantes, habitants et l'équipe municipale dans leur gestion du quotidien,
- Et ensemble pour partager ce qui est devenu parfois invisible dans la situation d'un territoire.

Le dispositif de la résidence d'architecture propose de cheminer ensemble, avec méthode et ainsi :

- recueillir la parole habitante et la transmettre afin qu'elle soit entendue ;
- révéler les richesses et potentiels qui font la singularité d'un territoire en associant les élus et élus, les habitantes et habitants et les scolaires ;
- fédérer les habitantes et les habitants autour de projets de renouvellement urbain et de transition écologique ;
- tisser des récits partagés grâce à l'itinérance et l'inscription d'une trace par de petites installations ;
- proposer des dispositifs sensibles mobilisant des outils de production et de médiation créatifs et attractifs à destination des habitantes et habitants, et actrices et acteurs du territoire.

Ce cinquième programme de résidence a lieu grâce au renouvellement du partenariat avec la Caisse des dépôts Mécénat, mais aussi à l'engagement fidèle du ministère de la Culture et de l'Ordre des Architectes. Nous les remercions tous les trois.

Dix Maisons de l'architecture nous proposent quatre familles de résidences pour aller à la rencontre des singularités de leurs régions :

- le métissage entre architecture et arts dans la communauté de communes de Marana Golo en Corse,
- les usages et le vivre ensemble dans le paysage de maisons individuelles du Mont-Gargan dans la Seine Maritime, le territoire « bio engagé » de Rauzan en Gironde ou la fête du millénaire de Caen,
- l'avenir de nos patrimoines : les exemples du centre bourg de Rougemont dans le Doubs, de la fonderie royale de Saint-Gervais en Isère, des anciens thermes Sainte-Marguerite à Saint-Maurice dans le Puy-de-Dôme, d'un hôpital dans les Hauts-de-France,
- le paysage avec la ressource de l'eau, condition d'habitabilité à Annecy, en Haute-Savoie et une proposition d'itinérance dans le département de la Lozère, comme Stevenson avait pu le faire en son temps.

Souhaitons des rencontres fructueuses entre architectes nomades et populations habitantes sédentaires, dans une vision commune partagée qui permet à chacune et à chacun de se laisser étonner par un territoire et tisser des réseaux de reconnaissance. Parions que ces dix expériences se compléteront pour nous donner une vision élargie de notre monde.

Parce que dans notre engagement plus attentif à notre environnement et à ses équilibres fragiles, « faire est important, voir est primordial ».

Sophie BERTRAND
Présidente du
Réseau des maisons de l'architecture

Qu'est ce qu'une résidence portée par une Maison de l'architecture ?

La résidence d'architecture est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre une ou un architecte mandataire avec une équipe de spécialistes, et des populations, des élus et élus, habitantes et habitants, actrices et acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

L'architecte mandataire et son équipe sont accueillis dans un territoire, **en immersion**, pour habiter et travailler sur place.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des populations locales sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, l'équipe résidente associe à sa démarche les populations, les élus et élus, actrices et acteurs de terrain et plus largement l'ensemble des habitantes et habitants. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son équipe sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, **une restitution de la démarche** est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et pourra produire **un support de synthèse** présentant leur démarche et leurs réalisations.



Tabula non Rasa - 2024 ©Marion Lacas et Jacques Ippoliti

Ouvrir un espace optimiste et créatif qui rassemble les habitantes et habitants* en s'appuyant sur les ressources des territoires (à toutes les échelles) pour inventer demain.

* habitantes et habitants au sens large : citoyennes et citoyens de tous les âges, actrices et acteurs de terrain, élus, élus, personnes travaillant dans les collectivités et institutions, habitantes et habitants humain·es et non humain·es.

LE RÔLE DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architecture dont elle assure **le pilotage et la coordination générale** (ingénierie culturelle).

Elle mobilise **son réseau de partenaires** et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant **son expertise et son savoir-faire tout au long du projet**, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la **cohérence et à la qualité de la démarche et des productions** des équipes accueillies.

Enfin, elle assure la **valorisation régionale et nationale** de la résidence d'architecture, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

Un nouveau programme pour expérimenter et inventer demain

Depuis 2018, les résidences d'architecture, dispositif innovant, a permis d'activer **39 territoires** aussi bien **ruraux, périurbains que métropolitains**, offrant ainsi des contextes et enjeux divers. Les expériences menées permettent alors d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire, au réemploi ou encore à la citoyenneté.

En 2025, le Réseau des maisons de l'architecture, grâce au mécénat de la Caisse des dépôts, lance **un nouveau programme** qui vise à **travailler**, par le prisme de l'architecture, du paysage et du cadre bâti, **sur des thématiques engagées autour de questions environnementales et sociales**, de résilience, de ménagement des territoires, de transition écologique, de mutations architecturales en impliquant toutes les actrices et tous les acteurs au contact de tous les publics.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Un cadre commun :

L'équipe résidente doit être constituée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e en architecture, mandataire** du groupement, avec un ou une **autre spécialiste** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Indemnité de résidence : 150€ TTC/jour et par personne résidente

Un budget de production pour les outils de conception et/ou de communication.

Des formats propre à chaque situation :

Un format standard : 6 semaines de résidence en binôme

Des formats expérimentaux court ou long en collectif ou en binôme, en itinérance.



Laboratoire du littoral - Bessin - 2024 ©Camille Le Gac et Ronan Le Cornec

Initier et/ou accompagner, avec un volet culturel, des transformations écologiques et sociales en vue de faire face aux effets du changement climatique et de la crise écologique.

Travailler, via des problématiques locales, à la recherche de solutions sur des thématiques plus globales de transitions (écologiques, sociales, urbaines, etc.).

Repenser nos manières d'habiter les espaces qui nous entourent, redéfinir nos manières de faire l'architecture et bâtir des visions du futur.

Prendre le pouls d'un territoire : une mise en récit collective des milieux habités

Afin d'enrichir leur lecture du territoire, de ses enjeux et potentiels, **les architectes** (ou diplômé·es en architecture) en résidence **associent à leur démarche élues et élus, actrices et acteurs de terrain, et les habitantes et les habitants**, en les questionnant sur leurs vécus, leurs pratiques quotidiennes tout en les invitant à **poser un regard neuf sur leurs lieux de vie et les manières de les habiter**.

Tout au long de la résidence, le territoire est ainsi mis en récit collectivement, permettant aux habitantes et habitants de **se constituer une culture commune sur laquelle appuyer de futurs projets**. La résidence propose un espace ouvert, un moment à part durant lequel les populations se retrouvent et échangent sur leurs quartiers, leurs communes, leurs bourgs, leurs paysages.

Cette narration du territoire est ensuite mise en forme par l'équipe résidente avant d'être partagée par toutes et tous. La présence de spécialistes associés à la résidence permet la réalisation d'outils de communication variés (vidéos, podcasts, affiches, cartographies...) attractifs et accélérateurs d'échanges et de rencontres.

Certains supports créés pendant la résidence donnent ensuite lieu à des films, des ouvrages ou encore des expositions, dont l'existence et le chemin se poursuivent, même après la résidence.

Les architectes ou diplômé·es en architecture qui participent à ces programmes sont souvent de jeunes professionnelles et professionnelles, pour qui la résidence représente une expérience marquante dans leur parcours et leur pratique.

L'équipe qui les entoure peut être à géométrie et professions variables, offrant ainsi des **points de vue** et des **méthodes de travail variés et complémentaires**.



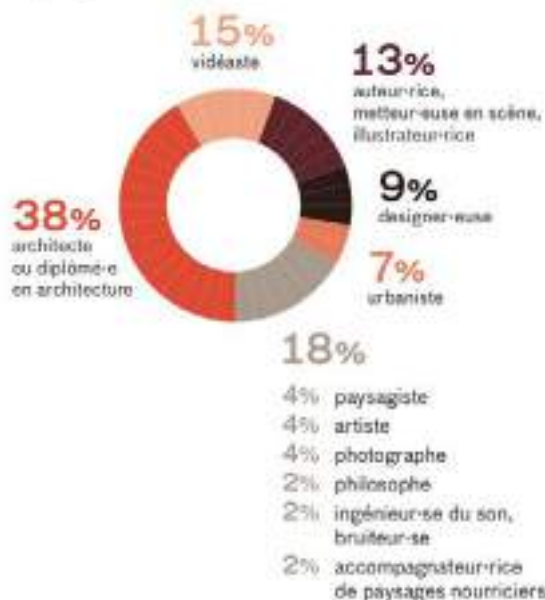
Bonneville – Le quartier des Îles - 2020 ©Adam W.Pugliese et Maxime Faure

Expérimenter de nouveaux processus et de nouvelles pratiques de l'architecture :

accompagner la profession d'architectes dans sa mutation en lui donnant, par la résidence, un espace d'expérimentation.

Retour sur le programme 2018 - 2022 :

La pluridisciplinarité au sein des résidences :
quelles pratiques sont représentées ?





10 territoires de résidence en France

Les résidences d'architecture se répartissent sur tout le territoire en France.

Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, à la fertilité des sols, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Voici les lieux et les thèmes des résidences 2025 :

ROUGEMONT | Doubs (25)

Réhabiter de bas en haut

MA FRANCHE-COMTÉ
www.maisondelarchi-fc.fr
contact@maisondelarchi-fc.fr - 03 81 83 40 60

CAEN | Calvados (14)

Bassin de Caen, quels futurs ?

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

SAINT-GERVAIS | Isère (38)

Ce qui nous lie : vers une nouvelle centralité

MA ISERE
www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

ROUEN | Seine Maritime (76)

Réenchanter le Mont-Gargan

LE FORUM - MA NORMANDIE
www.man-leforum.fr
contact@man-leforum.fr - 02 35 03 40 31

RAUZAN | Gironde (33)

Vers le ménagement du territoire rauzannais

LE 308 - MA NOUVELLE AQUITAINE
www.le308.com
ma@le308.com - 05 56 48 83 25

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARANA GOLO | Haute Corse (2B)

Movimundu

MA CORSE
www.maisonarchi.corsica
contact@maisonarchi.corsica - 07 71 73 03 03

ANNECY | Haute Savoie (74)

Marcher sur l'eau, le quartier des 3 Fontaines

MA HAUTE-SAVOIE
www.maison-architecture-74.org
contact@maison-architecture-74.org 04 50 46 76 70

LA LOZÈRE (48)

Là où tout est paysage

MA OCCITANIE PYRÉNÉES
www.maop.fr
contact@maop.fr - 06 14 62 25 22

SAINT-MAURICE | Puy de Dôme (63)

Réenchantons les thermes Sainte-Marguerite !

MA AUVERGNE
www.ma-lereseau.org/maisons/maison-de-larchitecture-auvergne
ma.auvergne@gmail.com - 07 44 97 20 13

DENAIN | Nord (59) et LA LOUVIÈRE | Wallonie

Friches en miroir

MA HAUTS-DE-FRANCE
www.maisonarchitecture-hdf.fr
contact@maisonarchitecture-hdf.fr - 03 22 91 62 04

répartition géographique

Milieu périurbain

Denain

Milieu urbain

Caen

Rouen

Annecy

Milieu rural

Rougemont

Saint-Gervais

Rauzan

Com.Com de Marana

Golo

La Lozère

Saint-Maurice





DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidatures est ouvert aux **architectes et diplômé-es d'État en architecture, avec un-e ou plusieurs autres spécialistes** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

- + en version papier par courrier**
- + en version numérique (5 Mo maximum)**

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **MERCREDI 02 AVRIL minuit**.

Une équipe peut postuler à **deux résidences au maximum**.

CONTENU

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

- + une note d'intention** (4 pages A4)
- + un CV pour chaque membre de l'équipe**
- + la copie du diplôme de l'architecte mandataire**
- + une présentation des références de l'équipe** (4 pages A4)
- + la fiche de candidature originale complétée et signée**
- + une présentation de l'équipe** (10 lignes)
- + une photographie de l'équipe** (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

Le texte de présentation et la photographie seront utilisés sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer sur la résidence.

COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Afin de permettre à toutes et tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe devra :

- + créer et alimenter un site/blog dédié à la résidence**
- + produire un support de synthèse** (publication, vidéo, reportage photographique, dessins etc.), présentant leur démarche et leurs réalisations et en mettant à disposition du RMA tous les documents nécessaires.

Ils constitueront des supports de valorisation, témoins de l'expérience menée.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux et sur son site internet.



FICHE DE CANDIDATURE

Résidences d'architecture du Réseau des maisons de l'architecture

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation de l'architecte mandataire

NOM PRÉNOM

N° SIRET

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Avec (dupliquer cette fiche si besoin)

NOM PRÉNOM

PROFESSION

NOM PRÉNOM

PROFESSION

NOM PRÉNOM

PROFESSION

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case-s correspondante-s

- ROUGEMONT | Doubs | Réhabiter de bas en haut | MA FRANCHE-COMTÉ
- CAEN | Calvados | Bassin de Caen, quels futurs ? | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
- SAINT-GERVAIS | Isère | Vers une nouvelle centralité | MA ISÈRE
- ROUEN | Seine Maritime | Réenchanter le Mont-Gargan | LE FORUM - MA NORMANDIE
- RAUZAN | Gironde | Recherche-action | Le 308 - Ma Nouvelle Aquitaine
- Com. Com. DE MARANA GOLO | Haute Corse | Movimonde | MA CORSE
- ANNECY | Haute Savoie | Marcher sur l'eau | MA HAUTE-SAVOIE
- LA LOZÈRE | Là où tout est paysage | MA OCCITANIE PYRÉNÉES
- SAINT-MAURICE | Puy de Dôme | Réenchantons les thermes Sainte-Marguerite ! | MA AUVERGNE
- DENAIN | Nord et LA LOUVIÈRE | Wallonie | Fiches en miroir | MA HAUTS-DE-FRANCE

Je soussigné-e(architecte mandataire),
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



Réhabiter de bas en haut

QUAND ?

de juin à septembre 2025

OÙ ?

Rougemont | Doubs (25)

© MA Franche Comté

TERRITOIRE D'ACCUEIL

L'histoire de Rougemont est marquée par la construction d'un château féodal dominant et protégeant la cluse. Ses fortifications se sont effacées mais des portions subsistent là où les habitations s'y sont adossées.

L'arrivée du chemin de fer a stimulé l'activité commerciale des scieries, fromageries et maisons de négociants. L'agriculture, la viticulture et l'élevage, encore visibles sur certaines façades, ont longtemps marqué l'économie locale.

Rougemont bénéficie d'un cadre verdoyant, propice aux activités de plein air. L'ancienne voie ferrée a été transformée en voie verte.

En 2024, Rougemont entreprend une réflexion sur un îlot bâti du centre ancien enclavé entre deux voies de circulation : la rue Basse et la Grande rue.

THÉMATIQUE

Dans une approche environnementale forte, l'équipe résidente aura à travailler avec les habitantes et les habitants au sens large pour réfléchir à l'attractivité du cœur historique de Rougemont.

Alors que le centre ancien connaît un fort taux d'inoccupation, des logements vétustes et un trafic routier dense sur des voies peu larges, comment interpeller les habitantes et les habitants sur le devenir du bourg et réinventer des usages pour remédier à la dégradation du patrimoine ?

Comment, dans une cité de caractère, composer avec les contraintes et construire ensemble une vision du futur ?

Quelles seraient les réponses adaptées aux enjeux du réchauffement climatique ?

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail :

Les résidentes et résidents logeront dans un gîte.
Un espace de travail mis à disposition par la mairie.

Calendrier de la résidence :

6 semaines, réparties en juin et septembre 2025 :
Première session du 2 au 28 juin
Deuxième session du 5 au 20 septembre
Restitution les 19 et 20 septembre

PENDANT LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de la résidence, plusieurs actions de médiation, de visites paysagères, cinéMA, seront intégrées à la programmation de la Maison de l'architecture.

À l'issue de la résidence, la Maison de l'architecture produira une exposition itinérante et une édition du travail de restitution.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte** avec une sensibilité à la sociologie et/ou à la géographie, mandataire de l'équipe, et d'un ou d'une **vidéaste**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- la réelle capacité à travailler en binôme, donc la capacité à réfléchir d'une façon transversale,
- la force créative et sa propension à la prospective,
- la capacité à aller à la rencontre de la population et à interagir,
- la proposition de méthode au service de l'environnement et de l'attractivité,
- la qualité de l'expression de l'équipe comme porteuse de débats et d'engagements citoyens.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maisondelarchi-fc.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Franche-Comté
1 rue des Martelots
25000 BESANÇON

Auditions et sélections les 14 et 15 avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le Conseil régional de l'Ordre des architectes
- La DRAC Bourgogne Franche-Comté
- La Région Bourgogne-Franche Comté

Partenaires opérationnels

- Mairie de Rougemont
- Communauté de commune des Deux vallées vertes
- Association Les architectes de la rénovation



Maison de
l'Architecture
de Franche-Comté



© Antoine Seguin

Depuis 1988, c'est en considérant l'Architecture comme une aventure collective à laquelle chacun peut prendre part que la Maison de l'Architecture de Franche-Comté développe ses propositions :

- expositions, grandes et plus petites avec les miniMA
- visites de bâtiments, de chantiers, et voyages d'étude
- conférences, débats et rencontres,
- soirée cinéMA et ciné-concerts,
- lectures musicales et lectures tout court,
- éditions et productions audiovisuelles
- ateliers de pratique pour les jeunes mais pas seulement
- résidences de recherche en architecture

Tous nos projets affirment notre engagement, participent à la connaissance, à la compréhension, des grands enjeux sociétaux et à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les espaces où nous habitons.

Du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états et constitue un lieu de ressources naturel vers lequel chacun peut se tourner pour interroger, découvrir, partager et apprécier l'architecture d'aujourd'hui, les enjeux de la construction et de l'aménagement de notre région.



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Avec plus de 275 000 habitants, le bassin de l'agglomération de Caen constitue la 1^{ère} unité urbaine du département du Calvados et le 3^{ème} pôle urbain de Normandie.

Situé entre le bocage de la Suisse normande et les plages de la Côte de Nacre, ce territoire est traversé par le fleuve Orne et plusieurs de ses affluents.

En 2025, Caen fêtera son millénaire avec une riche programmation mêlant arts et sciences, un moment fédérateur exceptionnel dont un des objectifs est de marquer collectivement le passage d'un millénaire à l'autre.

Profitant de ce contexte particulier, Territoires pionniers propose une résidence d'architecture, pour ouvrir la conversation autour du futur du territoire.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 14 208 € TTC

Enveloppe de production : 5 760 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un gîte à Caen. Un espace de travail sera mis à disposition dans les locaux de Territoires Pionniers à Caen.

Calendrier de la résidence

4 semaines réparties de mai à octobre :

5 jours d'immersion / rencontres,
12 jours de réflexion / construction de scénarios,
5 jours de production,
2 jours de restitution.

THÉMATIQUE

Cette résidence vise à imaginer et à représenter des futurs désirables du bassin caennais, à mettre en espace et en récit les questionnements majeurs que posent les effets déjà sensibles des crises sociales, écologiques et climatiques dans les milieux urbains et périurbains.

Territoires Pionniers a sélectionné plusieurs sites, illustrant les enjeux de l'Orne et de sa vallée pour les générations à venir, l'équipe candidate proposera plusieurs scénarios prospectifs sur ces espaces qui sont autant de thématiques : lotissement en plaine agricole, grands ensembles, ZAC, centre ville reconstruit, lit de l'Orne, bande côtière habitée, patrimoine du futur.

Les réflexions, les récits et productions graphiques situées de cette résidence, sortes de cartes postales du futur, seront conçues pour être adressées au plus grand nombre et de tous les âges.

Il s'agit d'ouvrir les imaginaires, de rendre visible des possibles, pour bâtir une culture architecturale commune qui accompagne l'émergence d'un avenir biorégional.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Les productions de cette résidence seront supports à la réflexion citoyenne via des ateliers d'éducation populaire, des rencontres, des débats, des expositions et autres modes de diffusion ou de médiation de masse.

- Valorisation de la résidence lors de la 8^e édition de Chantiers communs en 2026, en épilogue au Millénaire de Caen 2025.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une **équipe pluridisciplinaire** composée de **4 personnes** : architecte, urbaniste, paysagiste, graphiste, illustrateur ou illustratrice, artiste, écologue, designer, chercheur ou chercheuse, etc.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- la connaissance et l'intérêt particulier pour les problématiques liées au dérèglement climatique, aux enjeux des transitions et à la prospective climatique, à la typomorphologie urbaine et rurale, aux mobilités, à l'agriculture, aux risques dont ceux liés au cycle de l'eau, à l'économie locale et circulaire ;
- la capacité de l'équipe à faire la synthèse de données variées à la croisée de nombreux domaines d'études ;
- la capacité de l'équipe à produire une mise en récit puissante, graphique, joyeuse, populaire et scientifiquement rigoureuse ;
- la capacité de l'équipe à s'exprimer et à communiquer (oral et écrit) auprès du grand public, du monde professionnel et des élus et élus ;
- la pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@territoirespionniers.fr

et par courrier postal à :
Territoires Pionniers
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN

Préselection des candidats 14 avril
Jury le 24 avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La DRAC Normandie
- La Région Normandie
- Ville de Caen

Partenaires opérationnels

Associations et structures partenaires de Territoires Pionniers : la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Département, le Pavillon, Caen la Mer, le CPIE, le Dôme.



© Antoine Seguin

Territoires Pionniers, structure culturelle régionale, aborde l'architecture et l'urbanisme dans ses actions de sensibilisation par les modes de vie et les usages, considérant nos espaces bâtis et paysagers, urbains et ruraux, comme un patrimoine singulier et vivant, un bien commun en mouvement. Considérés ainsi, l'architecture devient une aventure collective à laquelle chacun peut prendre part.

Face aux enjeux contemporains, Territoires Pionniers souhaite affirmer et partager cette posture, convaincu que la connaissance et la compréhension de nos lieux de vie, de leurs richesses et de leur diversité, constituent un socle commun sur lequel construire ensemble des projets singuliers et durables de territoire. Cette culture partagée devient alors un formidable levier indispensable à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les espaces où nous habitons.



© Laure Tonin MA Isère

Ce qui nous lie : vers une nouvelle centralité

QUAND ? de mai à octobre 2025 **OÙ ?** Saint-Gervais | Isère (38)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

La commune de Saint-Gervais est située sur les contreforts du Vercors entre l'Isère et le relief marqué du massif. Elle fait partie de la Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère et du Parc Naturel Régional du Vercors.

La commune s'est développée autour de deux polarités: le village, qui concentre les équipements autour d'un pôle mairie-église-école ; le quartier du Port, organisé le long de l'Isère autour de l'ancienne Fonderie Royale de canons (1678, Monument Historique, 3 ha), qui accueille le dernier commerce (restaurant) et quelques équipements (mini-crèche et salle associative).

La population de 580 habitantes et habitants est répartie équitablement entre ces deux polarités.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 7 200 € TTC

Enveloppe de production : 2 880 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un gîte communal à Saint-Gervais.

Un espace de travail sera mis à disposition dans un local communal.

Calendrier de la résidence

4 semaines répartis de mai à octobre :

1 semaine d'immersion / rencontres,
2 semaines de réflexion / conception,
1 semaine de production / restitution.

THÉMATIQUE

La résidence d'architecture ouvrira la réflexion avec les habitantes, les habitants et les partenaires sur différentes problématiques :

- lier les deux pôles (village – quartier du Port) et favoriser les échanges et les mobilités douces ;
- investir le patrimoine industriel de la Fonderie Royale, vraie potentialité de restructuration urbaine, en prenant en compte les nombreux freins liés aux risques naturels (inondations, éboulements) ;
- renforcer la dimension touristique de la commune en lien avec son statut de Porte d'entrée du Vercors ;
- répondre aux attentes pour la création d'un lieu partagé pour les habitantes et les habitants et favoriser les échanges intergénérationnels.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Evènements de lancement et restitution à Saint-Gervais
- Exposition et Café d'Archi à la MA Isère.
- Itinerance de l'exposition
- Poursuite des ateliers participatifs et des actions scolaires initiées pendant la résidence
- Publication de fiches d'action sur le site archipedagogie.org

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte** mandataire de l'équipe, avec à ses côtés un ou une **urbaniste** (avec une sensibilité en sociologie)

Sélection

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- la connaissance et l'intérêt pour les problématiques liées à la ruralité, à la valorisation du patrimoine, du paysage et des ressources locales ;
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- la capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- la pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma38.org

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE
(en lettre simple / pas de recommandé)

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- La Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- La commune de Saint-Gervais
- Le département de l'Isère

Partenaires opérationnels

- Parc Naturel Régional du Vercors
- Association « Rovon patrimoine »
- Écoles maternelles et élémentaires de la commune



© Antoine Seguin

Depuis 1985, la Maison de l'Architecture de l'Isère, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale.

Sa présence au cœur de l'agglomération grenobloise la situe comme un lieu ressource pour les professionnelles et professionnels du territoire. Grâce à son investissement sur le territoire et son expertise, elle joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes. Elle contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture.

Par sa liberté d'action et le choix de ses sujets d'actualité, elle incarne une force de proposition pour ses différents partenaires : des institutionnels aux associations, des groupes d'habitantes et d'habitants aux publics scolaires, des architectes aux amatrices et amateurs d'architecture. Consciente des défis à relever, elle participe à de nombreuses manifestations dédiées aux villes durables et à la transition écologique.

Une continuité d'actions ou de rencontres informelles lui permet d'être un acteur lisible et impliqué. Sa programmation est conçue à partir d'une réflexion portée par le conseil d'administration et développée par l'équipe permanente. Elle s'attache à valoriser l'architecture dans sa diversité et dans sa capacité à susciter le débat d'idées par la création d'événements et d'expositions autour de la production architecturale contemporaine.



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le quartier du Mont-Gargan est situé à l'Est de Rouen, sur le coteau nord de la colline Sainte-Catherine et compte 1800 habitants.

Construit dans la pente, il est composé presque exclusivement de maisons individuelles, avec des extensions en auto-construction, desservies par des rues en lacets et des sentes progressivement privatisées. Assez enclavé au vu de sa position géographique, il est cependant dynamique avec la présence d'écoles et d'associations.

Suite à des ateliers de concertation, des problèmes de connexion, la maîtrise de l'urbanisation, la préservation du patrimoine naturel, l'absence de commerces de proximité, le besoin d'animations et d'aires de jeux ont été relevés.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail :

Les résidentes et résidents logeront chez l'habitant. Un lieu de travail sera mis à disposition à la Maison des jeunes et de la culture du Mont-Gargan. Accueil pour les repas du midi dans les cantines du quartier.

Calendrier de la résidence :

6 semaines, réparties de mai à octobre 2025.

1 ou 2 semaines pour analyser, découvrir le territoire et rencontrer les actrices et les acteurs de terrain ;
3 semaines pour l'activation du territoire ;
1 ou 2 semaines, pour la conception et réalisation de la restitution grand public et institutionnelle.

THÉMATIQUE

La résidence propose d'interroger le rapport au lieu, de valoriser les qualités spatiales du quartier.

Comment donner à voir ce qui n'est pas visible, révéler le cadre de vie naturel et bâti ?

Comment améliorer les abords des maisons, la qualité des espaces publics et tirer parti des potentialités du site ?

La résidence d'architecture encourage et crée les conditions permettant d'embellir le quartier, de révéler la poésie cachée de ce quartier perché.

Les objectifs sont de le réenchanter, de fédérer les habitantes et les habitants, mettre en évidence le patrimoine du quotidien, rénover les pratiques et usages, réfléchir aux limites entre les domaines privé et public.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Le Forum - MA Normandie valorise la résidence d'architecture dans sa programmation annuelle

- Le blog dédié à la résidence sera relayé sur le site et les outils de communication du Forum - MA Normandie.

- Production d'une publication.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte**, avec à ses côtés un ou une spécialiste **architecte, artiste, paysagiste ou autre...**

Sélection

Le jury sera sensible :

- à l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques architecturales,
- au caractère novateur du projet,
- à la qualité architecturale ou artistique des références proposées,
- à la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public.
- au sens de l'esthétisme

L'équipe lauréate sera choisie sur la base de la pertinence de son projet en adéquation avec la compréhension du sujet défini.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

lea.quenet@man-leforum.fr

et par courrier postal à :

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecture 2022
48, rue Victor Hugo
76000 ROUEN

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La Ville de Rouen
- La Foncière du Crédit Agricole

Partenaires opérationnels

- Les écoles élémentaires
- La Maison des jeunes et de la culture
- Le Service culturel de la ville de Rouen
- Les Services de la Métropole



Le Forum
Maison de
l'architecture
de Normandie



© MAN le Forum

Le Forum - Maison de l'architecture de Normandie, porte depuis 2005 un projet de démocratisation de l'architecture pour agir sur le vivre ensemble, la citoyenneté, la durabilité. Il est à la fois un outil de médiation, d'animation et de rayonnement pour appréhender la fabrication de nos villes et de nos territoires via l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Pour toucher tous les publics, ses actions se placent dans une approche plurielle et sensible depuis une série de points de vue : artistique et géographique, philosophique et anthropologique, sociologique et historique en invitant les penseuses, penseurs, actrices et acteurs à réfléchir sur leur cadre de vie. Les saisons du Forum sont ponctuées d'ateliers, de cours d'histoire et de dessin, de rencontres et de visites d'opérations.

Le Forum-MaN se situe dans 420 m² en centre-ville de Rouen, avec 250 m² d'espace d'exposition de plain-pied. Outre les expositions entre ses murs, le Forum porte chaque année des projets dans l'espace public: des expositions photographiques hors les murs avec EOP dans la métropole rouennaise, des installations éphémères dans l'espace public avec GENiUS au Havre, et un projet de sentier métropolitain rouennais - plusieurs segments de randonnée sont disponibles.

Le Forum-MaN est également présent sur le territoire en réalisant des actions pédagogiques, en organisant Zigzag, festival d'une trentaine d'événements le long des boucles de la Seine, et en coordonnant des résidences d'architecture.



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Rauzan est située dans l'Entre-deux-Mers, à 40km à l'Est de Bordeaux et à 15km de Saint-Emilion dans un territoire confronté à des mutations profondes.

En cours de labellisation « Territoire bio engagé », la commune de 1200 habitantes et habitants dont une coopérative de 290 vigneronnes et vignerons, engage un travail nécessaire de redéfinition de son identité.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 4 200 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Un logement et un espace de travail seront mis à disposition par la commune.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de juillet à septembre 2025.

THÉMATIQUE

Quel(s) récit(s) imaginer pour ce territoire en mutation ? Comment associer la population à leur fabrication ? Comment adapter les paysages viticoles et le tissu urbain médiéval aux enjeux de réchauffement climatique ? Comment renforcer l'attractivité touristique de Rauzan sans muséification de ses patrimoines ?

Un questionnement élargi sur les liens entre paysage, milieu, économie, tourisme et politique constituera une clef d'entrée forte dans le développement de la résidence. Quelle qu'en soit sa forme finale, la propension de la résidence à faire converger les habitantes et les habitants dans une réflexion collective de ce qui fait communauté est essentiel aux yeux de la Maison de l'architecture.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- La résidence alternera une programmation *in situ* et au 308MA.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'une ou d'un **architecte** et d'un ou d'une **autre spécialiste non architecte**, formant un duo recherche-crédation.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- une approche bienveillante du lieu, avec l'ambition de prendre soin et de réparer plutôt que de reconstruire dans une démarche recherche-action et un cadre permissif. Il s'agit de construire une culture commune et partagée pour que la résidence s'inscrive dans un temps long.
- la qualité et la pertinence des moyens de restitution envisagés dans le cadre de la résidence seront également des critères déterminants.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
ma@le308.com

et par courrier postal à :

Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine
308 avenue Thiers
33100 BORDEAUX

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine
- La commune de Rauzan

Partenaires opérationnels

- La Sous-préfecture de Libourne
- Les Services de la Mairie
- La Communauté de Communes de Castillon-Pujols
- Le CAUE de la Gironde

MA

LE 308



Fondée en 1993 à Bordeaux, l'association 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308MA) est nommée d'après l'adresse qu'elle partage avec l'Ordre des Architectes et le centre de formation MAJ.

Dans le cadre de sa mission de valorisation et de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère, la structure organise 30 à 40 événements par an : expositions, conférences, actions pédagogiques, voyages d'étude et visites guidées.

Ouverte aux professionnelles et professionnels, amatrices et amateurs, étudiantes et étudiants mais aussi aux scolaires, elle promeut une culture architecturale vivante et des échanges avec d'autres disciplines.

Fédérateur d'un Club de Partenaires, le 308MA collabore régulièrement avec les principaux acteurs, institutions et établissements d'enseignement supérieur de la région.

Membre actif du réseau ANA, il fait également partie de celui des maisons de l'architecture françaises et anime une web radio dédiée à la culture architecturale (www.mezzanine.archi).

www.308ma.archi



© MA Corse

TERRITOIRE D'ACCUEIL

La communauté de communes de Marana Golo dispose d'un patrimoine naturel remarquable. Constituée de 10 communes, celle-ci présente une très grande diversité déployée sur quatre paysages caractérisés, la mer, la plaine, le piémont et la montagne.

De nombreuses études ont été réalisées sur ce territoire par l'Agence de l'Urbanisme, la Communauté de Communes... mais également un atelier « hors les murs » mené par la Maison de l'architecture de Corse avec des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes qui a permis de mettre en valeur des intentions fortes, notamment articulées autour de la mise en lien, de la reconnexion du territoire au travers de plusieurs projets architecturaux répartis sur l'ensemble du territoire.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 4 320 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Un logement et un espace de travail seront mis à disposition par la communauté de communes.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à décembre 2025

2 semaines entre le 12 mai et le 15 juin
2 semaines entre le 8 septembre et le 8 octobre
2 semaines entre le 15 novembre et le 7 décembre

THÉMATIQUE

La Maison de l'architecture de Corse, à travers ses diverses actions montre comment le projet d'architecture est une réponse à la crise climatique et à la perte de la biodiversité. Néanmoins, pour les habitantes et habitants d'un territoire, non-initié-es, l'architecture est encore considérée comme trop technique et élitiste.

Aujourd'hui, la MAC recherche de nouveaux moyens d'écriture pour leur faire comprendre que les enjeux environnementaux les concernent.

À travers leurs créations, les artistes expriment le monde dans lequel ils vivent.

La résidence explorera les démarches artistiques existantes sur le territoire ou donnera des pistes pour en créer de nouvelles, afin de faire naître un espace de conversation et de réflexion ouvert entre la population habitante et les praticiennes et praticiens du monde de l'art.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- La résidence sera ponctuée de réunions/ateliers de sensibilisation avec les habitantes, les habitants et les actrices et acteurs locaux, dans leur diversité.

- À l'issue de la résidence, une large restitution sera organisée par l'équipe résidente, en collaboration avec la MA Corse, afin que le process de la résidence ait une diffusion la plus large possible.

- Pour illustrer concrètement la résidence, production d'une courte vidéo. D'autres supports / types de rendu pourront également être proposés afin que la MA Corse puisse, après la fin de la résidence, les utiliser en vue d'organiser une restitution itinérante.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte**, avec à ses côtés un ou une **artiste** (photographe, écrivain ou plasticien...) ayant des références montrant son intérêt pour l'environnement.

Véhicule obligatoire

Sélection

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt et l'expérience sur des démarches sur l'urbanisme culturel ;
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- la capacité d'imaginer de nouveaux langages pour faire comprendre le projet d'architecture au plus grand nombre ;
- la connaissance et l'intérêt particuliers pour les problématiques liées au dérèglement climatique et ses conséquences sur notre lieu de vie ;
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- la capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maisonarchi.corsica

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Corse
c/o Michèle BARBÉ
7 Allée des Eucalyptus - Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La DRAC de Corse
- La Collectivité de Corse
- La Communauté de Communes Marana Golo
- L'agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (demande en cours)
- La DREAL (demande en cours)
- Le CROA Corse (demande en cours)

Partenaires opérationnels

- Fond régional pour l'art contemporain
- Les établissements scolaires
- Les associations et plus particulièrement les artistiques du territoire



© Antoine Seguin

Afin de répondre à sa mission de promotion de l'architecture et du savoir-faire des architectes auprès de tous les publics, la Maison de l'Architecture de Corse organise tout au long de l'année des événements : résidences d'architecture, ateliers « hors les murs » avec des étudiantes et des étudiants en architecture, conférences, débats, tables rondes, expositions itinérantes, interventions en milieu scolaire, visites...

C'est avec la confrontation directe au plus près du terrain que permet le système associatif que l'on saisit la multiplicité des pratiques, des temporalités et des interactions qui façonnent l'espace, rural ou urbain.

Sur un territoire rural très particulier comme la Corse - une « ile montagne » à faible densité de population (la plus faible de France) - les actions de la Maison de l'Architecture de Corse s'adressent à différents publics, aux décisionnaires de l'aménagement mais aussi et surtout aux habitantes et aux habitants pour leur faire comprendre, à travers ces actions, que l'aménagement de leur cadre de vie les concerne.

Car habiter n'est pas seulement se loger, c'est aussi prendre conscience d'un paysage et d'un territoire bâti et non bâti, c'est réfléchir avec ce qui existe déjà et anticiper le territoire de demain en tenant compte des contraintes environnementales et de la transition écologique.



Marcher sur l'eau le quartier des 3 Fontaines

QUAND ?

de mai à octobre 2025

OÙ ?

Annecy | Haute-Savoie (74)

© MA Haute-Savoie

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Situé en lisière de la ville historique, au Sud d'Annecy, le quartier des 3 Fontaines a été étendu dans les années 60 sans préoccupation autre que le développement économique.

Il abrite ainsi aujourd'hui un habitat diversifié mais aussi un important tissu artisanal et industriel, lui conférant un aspect disparate et peu lisible. De plus, la majeure partie de ces aménagements a entraîné l'imperméabilisation des sols. Les rivières ont été enfouies, les marécages asséchés, les forêts destinées à les assainir abattues...

Aujourd'hui, il ne reste presque plus de traces visibles de cette eau qui irriguait et structurait le quartier. Et pourtant, lorsqu'on circule dans ce quartier, on finit toujours, sans le savoir, par longer, traverser ou croiser une de ces rivières enfouies, bref par marcher sur l'eau.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Un logement sera mis à disposition dans le quartier.
Un espace de travail sera mis à disposition dans le Centre horticole ou à la Maison de l'architecture.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à octobre 2025

1 semaine en mai
3 semaines en septembre
2 semaines en octobre

THÉMATIQUE

Cette résidence invite les architectes à explorer les multiples facettes de l'eau dans cet environnement urbain.

À l'ère du réchauffement climatique, des alternances de plus en plus marquées de sécheresse ou d'inondations, mais aussi des besoins de préservation de la ressource, d'embellissement et d'apaisement du cadre de vie, l'équipe résidente travaillera en collaboration avec les habitantes et les habitants, les élus, élus, et spécialistes du terrain pour leur faire redécouvrir l'eau qui circule sous leurs pieds, pour la réinsuffler dans les imaginaires des habitants et pour développer des réflexions et propositions sur son intégration dans la vie du quartier, son architecture et son urbanisme.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Les travaux des résidentes et des résidents seront prétexte à la réalisation d'un film court, moyen ou long métrage - fiction, animation, doc ou expérimentale.
- Une projection du film sera proposée au sein du quartier.
- Une présentation du film sera faite lors du festival CINE ARCHI et il sera référencé sur le site dédié.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte**, avec à ses côtés un ou une **videaste** ou **réalisateur-ric**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- la connaissance et l'intérêt particuliers pour les problématiques liées au dérèglement climatique;
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- la capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- la pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maison-architecture-74.org

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Haute Savoie
25 rue de la Fraternité
74000 ANNECY

Présélection et jury mi-avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La Ville d'Annecy
- Le Grand Annecy
- La DRAC Auvergne Rhône Alpes
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- Le Département de la Haute Savoie
- Le Crédit Agricole Immobilier

Partenaires opérationnels

MJC, les établissements scolaires, la Friche des Rails, ICAUE74, Parc des Bauges, SILA, Ville Art et Histoire, Observatoire des Lacs, Eaudyssée.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE HAUTE-SAVOIE



© MA Haute Savoie

La Maison de l'Architecture de Haute-Savoie est une association loi 1901 regroupant des spécialistes des métiers de l'architecture, et des amatrices et amateurs d'architecture.

Notre vocation est de diffuser, informer, débattre sur l'actualité architecturale à destination du monde professionnel et du grand public. Ce sont aussi des rendez-vous réguliers sur des regards d'architectes, des résidences, des visites, des voyages, des ateliers pédagogiques et les Rencontres Internationales du Film d'Architecture d'Annecy.

Depuis sa création, la Maison de l'architecture de Haute Savoie propose des événements multiples destinés à diffuser l'architecture :

Le Festival international du film d'architecture a lieu chaque année à Annecy. Une programmation de séances tout public et de séances scolaires ;

Des conférences autour de thématiques mêlant souvent art et architecture : agriculture en ville, art urbain, jeux vidéo, théâtre, danse, photographie, etc ;

Une résidence annuelle d'architectes/vidéastes, conclue par la production d'un film ;

Des ateliers pédagogiques en milieu scolaire ;

Un voyage d'architecture chaque année en Europe ;

La MA74 est également maison référente sur le cinéma d'architecture avec le site internet CINE ARCHI.org, le « Allo ciné » de l'architecture ;

Un projet qui sera mené sur 18 mois (juin 2024-décembre 2025) dans le quartier des 3 Fontaines suite au lancement de l'appel à projets de la ville d'Annecy : « le jeu dans la ville ou la ville dans le jeu ».



Là où tout est paysage

QUAND ?

de mai à octobre 2025

OÙ ?

La Lozère (48)

© Myrabella

TERRITOIRE D'ACCUEIL

« Ici, il n'y a pas d'architecture, tout est paysage... »

Avec moins de 15 habitantes et habitants au km², le département de la Lozère est le département le moins dense de France métropolitaine.

À quoi s'attendre alors ?

Ses paysages naturels, d'une grande diversité, entre hauts plateaux, causses et vallées escarpées ; ses climats, rudes en hiver, et ses épisodes cévenols, d'une violence rare et redoutée ; une architecture en relation, depuis toujours, avec la nature qui l'entoure.

Là, sûrement peut-on parler de bio-climatisme, d'écologie, de ressources, d'énergie, de savoir-faire; d'économie, d'eau, de bon-sens.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 200 € TTC*

Lieu d'hébergement & de travail

En itinérance (véhicule équipé pour le voyage + pour dormir) + points fixes en partenariat avec les acteur·ices locaux·les et en fonction des trajectoires et chemins envisagés.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à octobre 2025

Préparation du voyage : mai - juin

Périodes d'itinérance : à répartir de juin à octobre

Restitution de la résidence sur le territoire de la Lozère en octobre.

THÉMATIQUE

Pour la première fois dans le programme de résidence, nous proposons une résidence en itinérance, sur les chemins de la Lozère, en dehors des sentiers battus... outre les actions de médiation et de rencontres sur place, les récits de voyage et la transmission en chemin, la résidence en itinérance a pour but la création d'un guide de balades d'architecture moderne et contemporaine, pour intégrer la collection des guides édités par la Maison de l'architecture Occitanie - Pyrénées.

Cette résidence en itinérance est une invitation à prendre le temps, pour aller à la rencontre d'architectures et de paysages hors du temps, radicalement contemporains.

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Pendant la période de l'itinérance, plusieurs moments de médiation seront organisés en amont en partenariat avec les actrices et acteurs du territoire.

- Travail éditorial « Guide de Balades » d'octobre 2025 à mars 2026 avec l'équipe résidente. Sortie du guide de balades en Lozère en juin 2026. Le guide sera présent dans les librairies en région et dans les librairies spécialisées à l'échelle nationale.

*l'enveloppe de production comprend les frais liés à l'itinérance et aux actions de médiation. Les frais d'impression du guide à paraître seront évalués en fonction du projet éditorial sur un budget 2026.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 à 3 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte**, avec à ses côtés un ou une **graphiste**, un ou une **photographe** et/ou **illustrateur-ice**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations de tout âge et à les intégrer au projet ;
- la capacité à proposer des projets de médiation adaptables à différents contextes et différents publics ;
- la capacité à mener des projets éditoriaux complets, avec une sensibilité graphique et textuelle au service de la documentation d'un territoire ;
- la capacité de mise en récit et le soin apporté à la proposition éditoriale ;
- l'intérêt pour l'architecture vernaculaire et la transmission de savoirs-faire pour une lecture contemporaine du paysage et de l'architecture ;
- la capacité des résidentes et résidents à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- la pertinence du projet d'itinérance en relation avec le territoire et le contexte ;
- une expérience de l'itinérance préalable sera particulièrement appréciée.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maop.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture Occitanie Pyrénées
c/o Pierre Luc Morel architecte
32 rue de Metz
31000 TOULOUSE

présélection et jury en avril - mai

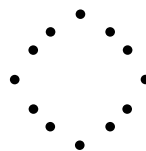
PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La DRAC Occitanie Pyrénées

Partenaires opérationnels

- Le CAUE Lozère
- Pays d'art et d'histoire Mende et Lot,
- Réseau des acteurs culturels et artistiques sur le territoire de la Lozère



Maison de l'Architecture
Occitanie – Pyrénées



© Maxime Delvaux

L'association Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées a pour mission de promouvoir et diffuser la culture architecturale et la qualité de la création dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement auprès d'un large public à travers un programme d'actions culturelles diversifiées.

Elle propose et produit différents événements et formats de médiation (publications, expositions, conférences, tables rondes, ateliers pédagogiques, résidences, etc.) pour faire connaître l'architecture au plus grand nombre.

Depuis 2002, elle édite la revue PLAN L****, revue transdisciplinaire de théorie et critique dans les domaines de l'architecture.

En 2024, elle lance le média numérique associée à la revue www.planlibre.eu en même temps que la plateforme www.projets.archi, atlas des propositions lauréates et non-lauréates de concours et consultations de maîtrise d'oeuvre en région Occitanie.



Réenchantons les thermes Sainte-Marguerite !

QUAND ?

de mai à novembre 2025

OÙ ?

Saint-Maurice | Puy de Dôme (63)

© CEINAuvergne

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Jadis établissement thermal, ce lieu s'inscrit dans une zone riche en résurgences aquatiques: fin XIX^e siècle, 30 sources existaient le long de l'Allier. Certaines sont toujours là, d'autres sont désormais dans le lit de l'Allier qui a bougé.

Aujourd'hui, l'usine d'embouteillage a déménagé à quelques centaines de mètres suite à son rachat par agroM en 1995. La gestion des espaces naturels revient au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

En 2024, d'importants travaux ont été réalisés pour rassembler l'ancienne usine d'embouteillage et restaurer les zones de prés salés, habitat protégé au titre de Natura 2000. La commune et ses habitantes et habitants, sont très attachés à ce site exceptionnel qui marque l'entrée basse du village.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 12 600 € TTC

Enveloppe de production : 3 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Un logement intercommunale et l'ancienne caserne des pompiers seront mis à disposition.

Calendrier de la résidence

7 semaines, réparties de mai à novembre 2025

Temps 1: immersion/relevé, entre le 12 et le 25 mai ;
Temps 2: expérimentation/rencontre, entre le 16 et le 29 juin ;
Temps 3: médiation, entre le 22 et le 28 septembre ;
Temps 4: réalisation/restitution, entre le 13 octobre et le 2 novembre.

THÉMATIQUE

Fermé depuis des décennies, l'établissement thermal est pratiquement laissé à l'abandon. Théâtre d'Urbex, il vient d'être sécurisé. Il pouvait accueillir jusqu'à 600 curistes. Il reste sur le site, des «folies» au charme suranné. Les anciennes sources taries ou dérivées ; faute de budget et d'usages, ces micro architectures sont négligées et semblent vouées à la ruine.

AgroM travaille depuis plus de 25 ans avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne sur la préservation de ces espaces naturels. L'ensemble de la rivière Allier et ses abords est classée en Natura 2000. Le projet est situé en zone inondable.

À l'échelle du site, peut-on imaginer une utopie collective qui accompagne sa renaturation ?

PENDANT LA RÉSIDENCE

- Une intervention d'une semaine des résidentes et résidents dans l'école de la commune.
- Organisation d'un atelier à définir lors de l'évènement « Réemployer nos territoires », le 19 juin, toute la journée, à Clermont-Ferrand, lors de l'A.G. de la MA Auvergne.
- Lors du festival ARCHI&TOILE 2025, présentation de plusieurs films sur les «résidences d'architectures» avec participation de l'équipe.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte** avec une sensibilité pour le paysage, avec à ses côtés un ou une **écologue/hydrologue**. L'équipe devra être sensible à la médiation auprès du jeune public.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- la sensibilité et les connaissances de l'équipe, pour les milieux naturels, notamment hydrologie faune/flore;
- la capacité à déceler des enjeux et à dialoguer; avec des interlocuteurs d'intérêts différents;
- la capacité d'écoute;
- la curiosité et originalité de la candidature;
- la capacité à composer avec le vivant;
- l'expérience en pédagogie auprès du jeune public.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
ma.auvergne@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture d'Auvergne
22 bis impasse Bonnabaud
63000 CLERMONT FERRAND

jury le 10 avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- Le Fond Vert
- La commune de Saint-Maurice
- Le Groupe Mousquetaire

Partenaires opérationnels

- PNR Livradois Forez
- La communauté de communes de Mond'Arverne Communauté
- Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
- Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne



© MA Auvergne

Face aux différentes crises que nous traversons – crise écologique systémique, institutionnelle, tension géopolitique, effets de la globalisation, la question de l'architecture, de la ville, des paysages en touchant directement « le cadre de vie » des populations constitue un enjeu crucial. Qu'il soit à préserver, à modifier ou à inventer, le territoire et la matière qui le constitue nécessitent d'être connus et entendus pour être habités de manière pérenne et faire face au monde désormais fluctuant.

Comprendre les conditions d'édification de l'architecture d'hier et d'aujourd'hui, les processus qui sous-tendent la transformation des villes et des territoires (approches historiques, techniques, normatives, économiques, sociales...) doit permettre à tout un chacun de se forger un avis éclairé sur des sujets qui aujourd'hui sont trop éloignés du grand public.

Convaincus que la culture constitue une assise solide pour faire face aux différents défis que nous avons à relever, l'association Maison de l'Architecture Auvergne, s'emploie à travailler à son échelle dans les domaines qui lui sont propres, à la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

Par une structure unique, la Maison de l'Architecture Auvergne opère des actions diversifiées au bénéfice d'un large public.

L'association se fixe comme objectif, entre autres, de sortir du « prêt à penser et à consommer » en informant le grand public pour qu'il puisse décoder son environnement – bâti, paysager...- et trouver les outils pour interagir et devenir acteur de son territoire.



Friches en miroir

QUAND ?

de juillet à novembre 2025

OÙ ?

Denain || Nord (59)

La Louvière | Wallonie (Belgique)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Sur le même sillon minier Nord Européen, les territoires d'accueil, distants de 74 km de part et d'autre de la frontière, sont les agglomérations de taille intermédiaires, de La Louvière (80000 habitantes et habitants) en Belgique et de Denain (20000 habitantes et habitants), en France.

Il s'agit de deux espaces fortement désindustrialisés depuis les années 1980, suite à la crise de la sidérurgie européenne. Les terrains retenus « en miroir » sont le Centre Hospitalier Universitaire de La Louvière et le Centre Hospitalier de Denain. La localisation intramuros de ces sites convoque des potentialités à la fois économiques, touristiques et paysagères.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 18 900 € TTC

Enveloppe de production : 5 800 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents logeront chez l'habitant. Ils travailleront à la Maison du Projet à Denain et dans des locaux dédiés à la Cité Administrative de La Louvière.

Calendrier de la résidence

7 semaines, réparties de juillet à novembre 2025

1^{er} session en juillet, de 2 semaines pour le repérage:
1 semaine à Denain + 1 semaine à La Louvière
2^{ème} session en septembre pour l'activation elle-même :
2 semaines à Denain et 2 semaines à La Louvière,
3^{ème} session en novembre pour la post production du support audiovisuel au Fresnoy à Tourcoing : 1 semaine

THÉMATIQUE

Les deux collectivités française et belge, ayant dû faire face à une désindustrialisation massive, se sont engagées dans des stratégies volontaristes et différenciées, de transition écologique à travers le projet *Résilience* à Denain et *LO 2050* à La Louvière.

La résidence d'architecture entend appuyer cette démarche dans une action de médiation et de réflexion auprès des habitantes et habitants et de l'ensemble des actrices et acteurs concernés par le devenir des centres hospitaliers de Denain et La Louvière. Elle est ciblée sur le réemploi de ces potentialités urbaines, face aux enjeux et engagements des collectivités en matière de transition écologique. L'approche transfrontalière de cette résidence vise un regard à 360 degrés et comparé, des problématiques et scénarios de pistes de solutions à envisager.

PENDANT LA RÉSIDENCE

Il est prévu de valoriser la résidence :

- par des ateliers ouverts au public et en complémentarité d'événements locaux sur les lieux de résidence.
- en relayant l'action à la Maison de l'architecture des Hauts-de-France, dans le cadre de la newsletter et pages dédiées du site web.

La restitution audiovisuelle de la résidence constituera le support de workshop mené par les étudiantes et les étudiants en écoles d'architecture de Mons et de Lille, dans le prolongement de la résidence.

La production audiovisuelle finale issue des workshop et de la résidence feront l'objet de journées conférences-débats dans les locaux de la MA et au Festival international du Film d'Amiens 2026, avec la volonté d'exporter vers les autres MA en France et WBA et télévisions locales en Belgique et Écoles.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **3 personnes**, d'origine mixte belge et française idéalement, sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte** avec à ses côtés un ou une **sociologue** et un ou une **vidéaste ou réalisateur-trice**.

L'équipe résidente devra être en possession du matériel nécessaire pour la prise de vue, de son et le montage.

L'équipe résidente sera assistée de deux étudiantes et étudiants en 3^e année d'école d'architecture (1 ENSAPL + 1 Fac Architecture de Mons)

Sélection

Le jury sera sensible à :

- la connaissance et l'intérêt pour les problématiques liées à la désindustrialisation et la valorisation du patrimoine ;
- la capacité à mener des démarches participatives ;
- la capacité à rendre compte et valoriser son action dans un format audiovisuel.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

contact@ma.hautsdefrance.org

et par courrier postal à :

Maison de l'architecture des Hauts-de-France
15 rue Sangnier
80000 AMIENS

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Le Réseau des maisons de l'architecture
- La Direction régionale de la culturel
- Collectivité de Denain, France
- Collectivité de La Louvière, Intercommunale IDEA, Belgique

Partenaires opérationnels

- Faculté d'architecture de Mons
- ENSAPL
- Les associations des territoires : Habitat & Humanisme, Comité Quartiers, de part et d'autre de la frontière
- CROA Hauts de France
- Ordre des Architectes du Hainaut



© MA Hauts de France

Une association culturelle ouverte à toutes et tous, dédiée à l'architecture, à l'urbanisme et à l'aménagement paysager.

La Maison de l'Architecture des Hauts-de-France est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission de sensibiliser le grand public aux enjeux architecturaux, urbains et paysagers contemporains.

Elle est née en 2001 sous l'impulsion de l'Ordre des Architectes. D'abord inscrites dans l'ancienne entité régionale de Picardie, ses actions englobent désormais tout le territoire des Hauts-de-France.

Dans des magnifiques locaux de plus de 250m², la MA accueille toute l'année expositions, conférences, débats, ateliers et divers rendez-vous réservés autant au grand public qu'aux professionnels du cadre bâti.

Les sujets sont portés en synergie avec les actrices et acteurs du territoire. Les thématiques de plus en plus orientées autour de la transition écologique abordent des sujets aussi divers que la spatialité, la ville et son écosystème, la structure, les matériaux, l'habitat, les usages, le patrimoine, les métiers de l'architecture.

LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau fédère, conseille et donne de la visibilité aux 34 Maisons de l'architecture. Son rôle est d'aider à déployer et pérenniser des actions sur tout le territoire.

À l'échelle nationale il organise des événements (biennale, résidences, etc.) et édite des ouvrages valorisant les actions menées par les Maisons, dans le sens d'une diffusion de la culture architecturale auprès de tous les publics.

ma-lereseau.org



LA CAISSE DES DÉPÔTS

En lien avec sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie une politique de mécénat dans trois domaines : la musique classique, la danse et l'architecture & paysage. Chaque année, plus de 6M€ de soutien sont ainsi octroyés à près de 500 projets sur l'ensemble du territoire français.

Dans le domaine de l'architecture et du paysage, son action permet de soutenir des projets contribuant à l'environnement, à la valorisation du patrimoine culturel, ainsi que des projets dédiés aux jeunes publics.

caissedesdepots.fr/mecenat/architecture-et-paysage



L'ORDRE DES ARCHITECTES EN FRANCE

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977, rassemble 30 000 professionnels nécessairement inscrits au Tableau de l'Ordre pour porter le titre et exercer la profession dans le respect de leurs règles de déontologie.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'Ordre est chargé d'une mission de service public et veille ainsi à la protection des usagers.

Il a également pour rôle de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, et œuvre à la promotion de la qualité architecturale.

architectes.org



LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire.

Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architecture. Le ministère de la Culture soutient le dispositif national depuis 2018.

culture.gouv.fr



infos

Retrouvez les éditions précédentes &
téléchargez l'appel à candidatures :

www.ma-lereseau.org

Contact presse :
Ingrid Cadoret
C la vie - l'agence de com
ingrid@c-la-vie.fr

**Réseau des maisons
de l'architecture
Tour Maine Montparnasse
33 avenue de Maine BP 154
75755 Paris cedex 15
FRANCE**

secretariat@ma-lereseau.org

